

Photo de couverture

D. Winteregg

Graphisme

Etienne & Etienne

Impression

SRO Kundig, Genève
Sur papier recyclé

Edition

Fondation genevoise pour
le dépistage du cancer du sein
Bd de la Cluse 43
1205 Genève
Tél. +41 (0)22 320 28 28
Fax +41 (0)22 320 28 30
www.fgdcs.ch

Octobre 2004

Mot de la présidente	4
Le cancer du sein à Genève en 2003	5
La fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein	6-7
Conseil de fondation	6
Centre de dépistage	7
Le programme de dépistage	8-15
Invitations et courriers aux femmes	8
Médecins pratiquant la mammographie de dépistage	8
Médecins experts 2 ^{èmes} et 3 ^{èmes} lecteurs	9
Groupe de travail des experts en mammographie	9
La facturation des mammographies et les relations avec les assureurs maladie	10
La nouvelle Convention	10
L'entrée en vigueur de Tarmed prévue pour le 1 ^{er} janvier 2004	11
Quelques chiffres sur l'activité de dépistage en 2003	12
La population cible	12
La participation	12
Taux de participation	13
Les résultats des mammographies	13
Taux de rappel	14
Assurance de qualité	15
La coordination intercantonale	16-17
Comité de pilotage intercantonal	16
Projet de logiciel intercantonal pour le dépistage du cancer du sein	17
Projets «information»	17
La communication	19-23
Introduction	19
Opération «relais pharmacies»	19
Mois du cancer du sein – octobre 2003	20
Rencontres au supermarché	22
Campagnes radio	23
Le centre de coordination, relais de l'information	23
Documentation du programme	23
La formation	24
Techniciens-nes en radiologie médicale (TRM)	24
Infirmiers-ères et sages-femmes	24
Pharmaciens-nes	24
Rencontre avec une délégation de parlementaires zurichois	24
Conclusion et perspectives	25
Collaboration intercantonale	25
Amélioration du taux de participation	25
Apports bénéfiques du dépistage précoce	25
Rapport de gestion	27
Comptes 2003	34

TABLE DES MATIÈRES





La promotion du dépistage précoce du cancer du sein reste très certainement une des plus belles causes à promouvoir. En effet, malgré les très grands progrès réalisés ces dernières années dans le traitement de cette maladie, cette dernière reste le cancer le plus fréquent et le plus mortel chez la femme.

L'année 2003 s'est caractérisée par l'officialisation de la gratuité totale de la mammographie de dépistage dans le canton de Genève, grâce à l'arrêté cantonal du 12 mars 2003 pris par Monsieur Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat et Président du Département de l'action sociale et la santé. Assurer ainsi de façon stable la gratuité de cette prestation pour toutes les femmes de 50 ans et plus est une grande opportunité pour Genève, canton cosmopolite avec une forte proportion d'habitants à revenus modestes.

Le Centre de dépistage a géré cette année un nombre quasi similaire de mammographies de dépistage par rapport à l'année précédente. Néanmoins, le taux de participation a gagné quelques points, toujours par rapport à l'an passé, ce qui est probablement le résultat des actions de communication maintenant ciblées vers les groupes de population pour lesquels la prévention n'est pas une préoccupation majeure.

Le Conseil de la Fondation est resté inchangé au cours de l'année écoulée, mais un élargissement des membres est envisagé et sera effectif en 2004, afin de donner une meilleure représentation de la Fondation auprès des milieux médicaux spécialisés et une meilleure écoute des besoins des femmes genevoises.

La collaboration intercantonale a été concrétisée par l'acquisition d'un logiciel intercantonal commun à tous les cantons romands qui permettra un meilleur dialogue entre les cantons, une harmonisation progressive des pro-

cédures et des évaluations communes des effets de cette facette de politique de santé publique sur la population romande. Cette collaboration maintenant bien instituée se prolonge par une réflexion sur la communication. Ces actions ont été possibles grâce à des aides financières extérieures comme celles de la Loterie romande, de la Ligue suisse contre le cancer et particulièrement de la Ligue genevoise contre le cancer qui reste un partenaire extrêmement précieux à notre activité.

Comme chaque année, la Fondation a été particulièrement active lors du traditionnel mois du cancer du sein en octobre, en élaborant un manifeste en faveur du dépistage du cancer du sein, signé par plus de cent femmes élues de Genève. Une conférence de presse qui a réuni autour d'une même table les deux conseillères d'Etat, Mesdames Brunschwig-Graf et Spoerri, les deux conseillères aux Etats, Mesdames Brunner et Saudan et deux conseillères nationales, Mesdames Bernasconi et Maury Pasquier, a consacré cette action.

Je remercie particulièrement l'Etat de Genève qui, par l'intermédiaire du subventionnement de son Département de l'action sociale et de la santé, permet de réaliser cet axe de santé publique indispensable: la prévention du cancer du sein.

Je souhaiterais conclure par un message d'espoir, fondé sur les tendances des analyses des derniers mois: le travail patient, en profondeur et méticuleux du Conseil de fondation et de l'équipe du Centre de dépistage commence à porter ses fruits en élargissant son cercle de bénéficiaires. Ainsi, la Fondation réalise son pari, la diminution sensible du cancer du sein à Genève. ■

M F de Tassigny

Marie-Françoise de Tassigny

Le cancer du sein reste le cancer le plus fréquent chez la femme. Il touche plus de 4'500 femmes tous les ans en Suisse. A Genève, comme dans les autres grands centres urbanisés d'Europe occidentale, une femme sur 9 ou 10 va en être atteinte au cours de sa vie.

Aujourd'hui 1'600 femmes meurent chaque année encore du cancer du sein en Suisse. Mais le taux de survie de cette affection est directement lié au stade de l'évolution de cette maladie au moment du diagnostic. Si ce dernier est fait de façon précoce, c'est à dire au stade in situ, ou au stade I voire au stade II, le taux de survie à 5 ans varie entre 97 et 91%. Cela signifie que sur 100 femmes à qui le diagnostic de cancer du sein a été posé à ces stades précoces, 97 sont en vie 5 années plus tard. Par contre, lorsque le diagnostic est posé au stade III ou au stade IV qui sont en général les stades où le cancer se manifeste par la présence d'une anomalie au niveau du sein (présence d'une boule palpable), le taux de survie 5 années plus tard n'est plus que de 51%.

C'est pourquoi la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein a été créée par des partenaires publiques et privés, afin de mettre en place un programme systématique de dépistage précoce du cancer du sein pour toutes les femmes domiciliées dans le canton. Ce programme est maintenant fonctionnel depuis le 1er janvier 1999 et répond aux normes édictées par le Conseil fédéral dans son ordonnance du 4 juillet 1997, sur les prestations de la LAMal. ■

Sa composition est restée inchangée au cours de l'année 2003 :

Présidente Marie-Françoise de Tassigny, cheffe de service à la Délégation à la petite enfance, Ville de Genève, et députée du Grand Conseil de la République et canton de Genève, représentante de l'Etat.

Vice-président Dr Jurg Schmid de Grunneck, médecin chirurgien, membre du Comité de la Ligue genevoise contre le cancer.

Secrétaire Dr Claude-François Robert, directeur adjoint à la Direction générale de la santé, Département de l'action sociale et de la santé du canton de Genève, représentant de l'Etat.

Membres Dr Pierre Schäfer, médecin adjoint à l'Unité de sénologie, clinique de gynécologique et d'obstétrique des Hôpitaux Universitaires de Genève, représentant des HUG.

Dr Vanessa Cerny-Ezri, médecin radiologue FMH, représentante de l'Association des médecins genevois.

Tout au long de l'année, le Conseil de Fondation s'est régulièrement réuni pour traiter des affaires courantes de la Fondation, veiller à son bon fonctionnement et prendre les décisions ad hoc pour que le cap soit maintenu dans le cadre budgétaire alloué.

Au cours de l'année 2003, Madame M.-F. de Tassigny a annoncé son intention de quitter la présidence de la Fondation après avoir été deux fois renouvelée à ce poste et donc ayant achevé son mandat selon les statuts.

Le Conseil de la Fondation lui a octroyé, à l'unanimité, le titre de Présidente d'honneur pour les services exceptionnels rendus et son dévouement à la cause de la Fondation pour le dépistage du cancer du sein.

Le Conseil de fondation a également, au cours de l'année 2003, décidé de s'agrandir pour pouvoir accueillir en son sein trois nouveaux membres :

- un représentant du groupement des médecins gynécologues et obstétriciens genevois;
- un représentant du groupement des médecins radiologues genevois;
- une représentante des femmes genevoises.

Les démarches pour modifier les statuts de la Fondation dans cette direction ont été entreprises, de même que les contacts avec les groupements des médecins genevois, en vue de ces nominations pour l'année 2004.

Avec cette nouvelle composition et la participation active au sein de son Conseil, la Fondation met de grands espoirs dans une meilleure coopération avec le corps médical genevois pour le dépistage précoce du cancer du sein.

Le Docteur Henry Tinguely

Le Centre de dépistage a eu, au cours de l'été 2003, la douleur de voir disparaître brutalement le Docteur Henry Tinguely, un de ses fidèles et dévoué collaborateur en tant que médecin radiologue. Il nous a quitté après une courte maladie. Le Conseil et le personnel du Centre de dépistage se joignent pour dire combien nous l'avons apprécié pour ses compétences, son dévouement et sa gentillesse indéfectible pendant plusieurs années.

Pour perpétuer sa présence en nos murs, le Conseil de la Fondation a baptisée la salle où il siège mensuellement «Salle Henri Tinguely».

Le Dr Tinguely n'a pu être remplacé au cours de cette deuxième moitié de l'année 2003, mais une candidature d'un médecin radiologue de qualité est annoncée pour le début de l'année 2004.

Le personnel du Centre du dépistage

Au cours de cette année, l'équipe est restée quasi inchangée avec son directeur administratif à 100%, son directeur médical à 80% et son pool administratif, composé de 4 secrétaires, occupant 2,8 postes, taux inchangé par rapport à l'an dernier. Pour des motifs personnels d'évolution de carrière, une employée, engagée en tant que commis administratif, nous a quitté au cours de l'année. Cette personne a été remplacée par une secrétaire à 80%. Ce choix a été motivé par la complexité du travail administratif auquel la Fondation doit faire face.

Au cours de l'année 2003, la Fondation a pu bénéficier de l'aide temporaire de civilistes, jeunes personnes ayant choisi de faire un service civil en lieu et place de leur service militaire. Ces aides d'appoint sont un apport intéressant pour le Centre de dépistage. La Fondation espère pouvoir continuer à bénéficier de telles aides d'autant que la charge financière est très légère. ■

LE CENTRE DE DÉPISTAGE

Le fonctionnement du programme de dépistage dans ses grandes lignes est resté stable au cours de l'année 2003.

Invitations et courriers aux femmes

Le Centre de dépistage envoie des invitations individualisées aux femmes du canton de 50 ans et plus. Le Centre de dépistage reçoit, grâce à une autorisation du Conseil d'Etat, un listing régulièrement mis à jour de la population cible du canton de Genève, à savoir les femmes de 50 ans et plus. Les femmes, âgées entre 50 et 69 ans, domiciliées dans le canton, reçoivent une invitation du Centre de dépistage tous les 2 ans. Avant de recevoir pour la première fois une invitation, chaque femme reçoit tout d'abord un courrier d'information.

Le courrier d'invitation comprend un questionnaire médical que la femme doit remplir et apporter avec elle lors de la mammographie. Ce questionnaire fait en quelque sorte office de «bon» pour la mammographie de dépistage.

Médecins pratiquant la mammographie de dépistage

Le courrier d'invitation comprend également une liste des médecins radiologues agréés par la Fondation, pour la réalisation de la mammographie de dépistage et les cabinets, instituts et cliniques de radiologie du canton, dans lesquels ces derniers exercent leur activité. Ces médecins sont ceux qui vont réaliser la première interprétation des mammographies. Nous les appelons les médecins 1^{ers} lecteurs. Cette liste est très vaste, comprenant la majorité des cabinets, instituts et cliniques du canton. Chaque femme a le libre choix du médecin et du centre de radiologie auprès duquel elle souhaite se rendre pour sa mammographie de dépistage.

Il n'y a quasiment eu aucun changement majeur sur cette liste de médecins radiologues 1^{ers} lecteurs agréés qui, par ordre alphabétique, se présentait ainsi fin de l'année 2003 :

Dr Arroja José-Manuel
Dr Battikha Jala-Gaston
Dr Berger Rossella
Dr Bouchardy Pillet Laurence
Dr Cerny-Ezri Vanessa
Dr Couson Frédéric
Dr De Geer Gérard
Dr Fournier Dominique
Dr Georgakopoulos Georges
Dr Grangier Christian
Dr Grossholz Marianne
Dr Guinand-Mkinsi Hayat
Dr Howarth Nigel
Dr Khan Haleem
Dr Khaw Nathalie
Dr Kiener Michel
Dr Kinkel Karen
Dr Kolo-Christophe Roger
Dr Loubeyre Pierre
Dr Luzuy Sophie
Dr Martin Jean-Baptiste
Dr Mirescu Dan
Dr Naimi Alain
Dr Ody Bernard
Dr Piguet Jean-Charles
Dr Quinodoz Malika
Dr Rossier Philippe-Pascal
Dr Rouge Pierre
Dr Sarbach Bernard
Dr Savoy Xavier
Dr Scott-Ber Elsabe
Dr Stryiński-Weisse Barbara
Dr Teicher Joseph
Prof. Terrier François
Dr Troxler Alex
Dr Vukanovic Savo

Tous ces médecins radiologues ont signé individuellement une charte avec la Fondation pour le dépistage. Dans cette charte, ils se sont engagés à respecter le fonctionnement du programme, les normes qualitatives de la mammographie de dépistage et la convention concernant la vérification des appareils, la facturation et les flux financiers de cette prestation.

Chaque mammographie de dépistage est donc transmise avec l'interprétation du médecin 1^{er} lecteur au Centre de dépistage dans un délai le plus court possible.

Médecins experts 2^{èmes} et 3^{èmes} lecteurs

Conformément aux normes fédérales, qui ne sont en fait que la reprise des normes européennes, chaque mammographie de dépistage doit être interprétée en double aveugle par un médecin expert 2^{ème} lecteur. Ce médecin radiologue 2^{ème} lecteur doit avoir suivi une formation spéciale et maintenir chaque année un nombre minimum de lectures de mammographies.

A Genève, notre équipe de médecins experts comprenait 6 membres :

Dr Cerny-Ezri Vanessa
 Dr De Geer Gérard
 Dr Quinodoz Malika
 Dr Teicher Joseph
 Dr Tinguely Henri
 Dr Savoy Xavier

Ces derniers assurent hebdomadairement 2 séances de 2^{ème} lecture à tour de rôle. Après la 2^{ème} lecture faite par ces médecins, sans connaître l'avis de leurs confrères 1^{ers} lecteurs, le médecin radiologue du Centre de dépistage compare les résultats. Chaque fois qu'un avis divergeant est donné entre la 1^{ère} et la 2^{ème} lecture, la mammographie fait l'objet d'une 3^{ème} lecture. Ces 3^{èmes} lectures sont également assurées par cette même équipe d'experts. Le 3^{ème} lecteur doit trancher entre l'avis du 1^{er} lecteur et celui du 2^{ème} lecteur, il doit être une personne distincte des 2 premiers lecteurs.

Après la disparition du Dr Tinguely, la Fondation a décidé d'intégrer, au cours de l'année 2004, deux nouveaux médecins experts. Tous les médecins 1^{ers} lecteurs pouvaient poser leur candidature. Ils ont également été informés des conditions de cette formation, devant durer près d'une année et qui n'est pas rémunérée. Le Groupe de travail des experts en mammographie, formé par l'équipe des médecins experts actuels, a

choisi parmi les candidatures les Dr Kinkel Karen et Dr Guinand-Mkinsi Hayat. Les séances de formation devant débiter dès le début de l'année 2004. La Fondation félicite ces médecins et les remercie pour leur engagement à la cause du dépistage du cancer du sein.

Groupe de travail des experts en mammographie

Il a été constitué cette année par le collectif des médecins experts 2^{èmes} lecteurs de Genève et du directeur médical du Centre de dépistage. Ces médecins sont ceux qui sont impliqués directement par le dépistage du cancer du sein et par son programme.

Le Groupe de travail des experts en mammographie s'est réuni à trois reprises, au cours de l'année 2003, et a résolu différents problèmes d'actualité comme la révision des nouvelles feuilles de lecture des mammographies de dépistage pour les 1^{ers}, 2^{èmes} et 3^{èmes} lecteurs.

Ces feuilles seront compatibles avec celles qui vont être adoptées dans les autres centres cantonaux de dépistage du cancer du sein. Elles ne seront utilisées que lors du transfert de Genève vers le nouveau logiciel informatique intercantonal, qui permettra la saisie des données de ces feuilles. Le laps de temps permettra d'écouler le stock actuel de feuilles de lecture et évitera des frais inutiles.

Le Groupe de travail des experts en mammographie a défini, pour Genève, les normes de la formation des experts 2^{èmes} lecteurs et après avoir lancé un appel auprès de tous les 1^{ers} lecteurs genevois, 2 candidats ont été retenus et leur formation a débuté en 2004.

La facturation des mammographies et les relations avec les assureurs maladie

Pour rappel, le Conseil fédéral a légiféré par voie d'ordonnance concernant la mammographie de dépistage:

- Le 4 juillet 1997, une nouvelle ordonnance définit les prestations dans le domaine de la prévention qui doivent être prises en charge par les assureurs maladie dans le cadre de la LAMal, c'est-à-dire un remboursement à 90% en fonction de la franchise de l'assuré.
- Le 11 décembre 2000, cette ordonnance est modifiée par la suppression de la franchise pour certaines prestations comme la mammographie de dépistage.

A Genève, la mammographie de dépistage était facturée en 2003 par le 1^{er} lecteur à Fr. 200.—. La quote-part personnelle du patient de 10% s'élevait donc à Fr. 20.—. Cette quote-part était prise en charge par la Ligue genevoise contre le cancer. Ainsi, grâce à ces ordonnances fédérales et la générosité de la Ligue genevoise contre le cancer, la mammographie de dépistage était de fait gratuite pour toutes les femmes de 50 ans et plus, domiciliées et assurées dans le canton.

Monsieur Pierre-François Unger, conseiller d'Etat genevois et président du Département de l'action sociale et de la santé a légalisé cette situation par un arrêté cantonal décrétant la gratuité totale de la mammographie, le 12 mars 2003.

La nouvelle Convention

Cet arrêté cantonal a permis de lever tous les freins pour généraliser un système de facturation selon le principe du tiers soldant. Une nouvelle convention est signée entre

Santésuisse, représentant les assureurs, l'Association des médecins du canton de Genève (AMG) et la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein. Son entrée en vigueur est devenue effective le 1^{er} avril 2003. Ainsi, une femme participant au programme de dépistage du cancer du sein à Genève ne reçoit pas de facture relative à la mammographie de dépistage.

Cette nouvelle convention est une avancée sociale pour le canton, instituant une véritable égalité d'accès à la mammographie de dépistage pour toutes les femmes âgées de 50 ans et plus.

Si la nouvelle convention définit, comme auparavant: les spécificités du programme genevois de dépistage; les relations entre les différents acteurs fournissant cette prestation; le tarif de la mammographie de dépistage, elle précise également le système de remboursement et les flux financiers.

Le tarif de Fr. 200.— pour la mammographie de dépistage est maintenu dans cette nouvelle convention.

La convention mentionne que tous les médecins feront parvenir au Centre de dépistage des factures individuelles pour chaque femme ayant eu une mammographie de dépistage. Chaque facture mentionne le nom de la bénéficiaire de cette prestation, le nom de son assureur maladie et son numéro personnel d'affiliation. La Fondation regroupe les factures et les transmet, en bloc, aux différents assureurs maladie. Ces derniers se sont engagés à rembourser Fr. 180.— (90% hors franchise) par mammographie effectuée et à verser cette somme sur un compte destiné à cet effet à la Fondation. La Fondation rajoute le montant de la quote-part personnelle et paye les radiologues.

Ce nouveau système a pour premier et principal avantage de généraliser un système de facturation et de paiement en laissant les bénéficiaires de la prestation, c'est-à-dire les femmes, en dehors de tout flux financier, réalisant ainsi pleinement une égalité d'accès pour toutes les femmes domiciliées sur le territoire cantonal.

Ce système doit simplifier le travail au niveau des cabinets et instituts de radiologie, qui groupent ces factures pour les adresser à la Fondation genevoise pour le dépistage et doivent recevoir le remboursement complet dans les 30 jours.

Ce système doit également faciliter le travail des assureurs maladie, recevant également ces factures de façon groupée et n'ayant plus qu'une seule adresse pour envoyer le remboursement du 90%.

Seule la Fondation genevoise pour le dépistage voit sa charge de travail augmenter.

Un module informatique a été commandé pour la gestion de ces factures et des flux financiers, mais il a fallu débiter cette nouvelle tâche plus de 5 mois avant la livraison de cet outil. Le surcroît de travail a été énorme et non compensé par une augmentation des forces en personnel de la Fondation. Il n'est que justice de mentionner l'engagement du personnel administratif.

Par ailleurs, quelques caisses maladies ont différé leurs remboursements à plusieurs mois, soit en payant directement et de façon anarchique, tant les médecins radiologues, que les femmes bénéficiaires. Le personnel a rencontré des difficultés pour gérer ces erreurs qui ont engendré le mécontentement des médecins radiologues concernés ainsi que d'importants retards de facturation.

La Fondation s'est inquiétée de cette situation. D'autant plus qu'aucune mesure définitive ne pouvait être prise en raison de l'impossibilité de savoir quel serait l'impact de Tarmed sur les tarifs de la mammographie de dépistage, lors de son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004.

L'entrée en vigueur de Tarmed prévue pour le 1^{er} janvier 2004

Fin 2003, la Fondation ne pouvait clairement estimer les conséquences de l'entrée en vigueur de Tarmed, prévue pour le 1^{er} janvier 2004. De nombreuses personnes ont été consultées pour savoir comment la nomenclature de Tarmed devait être appliquée pour la mammographie de dépistage sans que nous puissions obtenir une interprétation cohérente.

Quelques chiffres sur l'activité de dépistage en 2003

Les données transmises sur l'activité de la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein sont données ici avec toutes les réserves de rigueur. En effet, ces chiffres n'ont pas encore pu être contrôlés par notre évaluateur, en raison de délais sur la clôture des dossiers en fin d'année et les changements informatiques en cours. Par ailleurs, les diagnostics finaux des mammographies positives sont souvent très longs à obtenir.

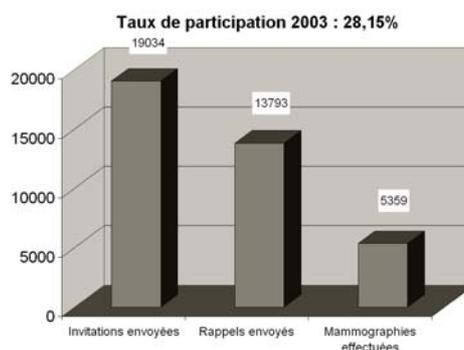
La population cible

Selon l'Ordonnance fédérale du 23.06.1999, de même que selon les dispositions de la LAMal, la population cible des ayants droit à cette prestation sont les femmes âgées de 50 ans et plus. Selon les vœux du Conseil de la Fondation, les femmes de plus de 69 ans révolus peuvent participer au programme de dépistage, cependant la Fondation ne les contacte pas de façon active par courrier.

Une convention, quasi identique à celle signée avec Santésuisse, a été signée avec la quasi-totalité des assureurs des organisations internationales.

La Fondation dispose d'un fond limité et alloué par la Ligue genevoise contre le cancer permettant d'assurer le financement de mammographies de dépistage pour des femmes habitantes dans le canton de Genève en situation de précarité économique. Dans cette situation, ces femmes sont orientées vers les Hôpitaux universitaires de Genève, car cet établissement s'est engagé à fournir également dans ces situations les examens complémentaires éventuels de façon gratuite, lorsque la mammographie de dépistage a été effectuée dans leur établissement.

La participation

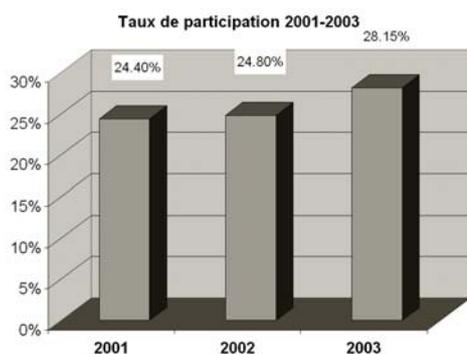


Le nombre d'invitations envoyées est un peu plus faible cette année. Cela est en partie dû au retard d'envoi, au début de l'année, en rapport avec la mise en place de la nouvelle charte des médecins radiologues. Ceci explique que le nombre de mammographies effectuées dans le programme a été en très légère diminution en 2003, par rapport à 2002 (5'690 mammographies), soit une baisse de 5,8%.

En étudiant la répartition des mammographies au fil des mois de l'année, une nette diminution en 2003 par rapport à 2002 est constatée sur la première moitié de l'année, compensée par une augmentation dans la 2^{ème} partie de l'année en 2003 par rapport à 2002.

Par contre, il faut relever le nombre élevé de **rappels : 73%**. Les femmes ne se pressent pas pour réagir à notre courrier d'invitation et l'envoi d'un rappel est très souvent nécessaire pour obtenir une réaction.

Taux de participation



Nous sommes cependant heureux de pouvoir constater une augmentation de la participation cette année, par rapport à l'année passée. Nous sommes néanmoins conscients que ce taux de participation est encore trop faible. On note deux explications à ce faible taux de participation à Genève :

- D'une part, une tradition de participation des classes sociales élevées à un dépistage dans un cadre privé. Ces femmes, n'ont pas changé leurs habitudes avec l'apparition du programme de dépistage du cancer du sein.
- Et, d'autre part, un déficit de participation au dépistage dans les classes sociales plutôt défavorisées dû à une moindre perception du risque de la maladie.

Ces hypothèses nous ont été confirmées par une étude du Registre genevois des tumeurs sur l'incidence du cancer du sein à Genève. Cette étude conclut :

Le risque d'être atteint du cancer du sein à Genève est plus élevé dans les couches sociales élevées, mais le risque de mourir du cancer du sein est plus élevé dans les populations socialement défavorisées.

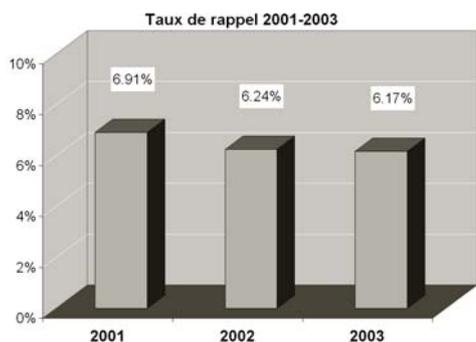
Dans la mesure où certaines femmes sont suivies par leurs médecins en privé pour le dépistage du cancer du sein, cela satisfait notre souhait de voir le plus grand nombre de femmes sous surveillance pour un dépistage précoce du cancer du sein. Malheureusement, cette pratique en privé ne permet aucune statistique ou mesure d'efficacité pour cette proportion de la population dont l'importance même ne peut être connue. Par contre, nous concentrons nos efforts de communication, autant que faire se peut, sur les femmes des couches sociales moins favorisées qui ne peuvent pas s'offrir un dépistage dans un cadre privé. Le système des franchises pour l'obtention d'une réduction de la prime d'assurance-maladie est utilisé par nombre de ces femmes et ainsi elles devraient le plus souvent payer la totalité des coûts d'un tel dépistage en privé.

Les résultats des mammographies

11,3% des mammographies parviennent au Centre de dépistage avec un rapport de 1^{ère} lecture positif. Ce taux est encore légèrement élevé en rapport avec les normes européennes, il représente la moyenne pour l'ensemble des médecins 1^{ers} lecteurs. Le taux individuel de chacun des 1^{ers} lecteurs est très dispersé à Genève et explique cette moyenne un peu élevée.

Après la 2^{ème} lecture qui concerne la totalité des mammographies qui nous parviennent, 10,7% d'entre elles nécessitent l'intervention d'un 3^{ème} expert pour une 3^{ème} lecture. Ce sont les cas où il y a une divergence de diagnostic entre le 1^{er} et le 2^{ème} lecteur. Ce taux d'environ 10% de cas, où une 3^{ème} lecture s'avère nécessaire, est dans les normes européennes.

Taux de rappel



Pour finir, à Genève pour l'année 2003, notre **taux de rappel**, c'est à dire le pourcentage de femmes à qui l'on a demandé des examens complémentaires après la mammographie pour confirmer ou infirmer une suspicion d'anomalie maligne a été de **6,17%**, soit dans les normes européennes.

Il faut préciser que dans ces 6,17%, **une mammographie sur dix** nous est parvenue avec un **diagnostic négatif**.

Dans ces cas, c'est l'expérience du 2^{ème} lecteur qui a permis d'attirer l'attention sur une anomalie qui a ensuite été confirmée par le médecin expert 3^{ème} lecteur.

Le diagnostic de cancer du sein est un diagnostic histologique, c'est à dire fait sur une analyse de cellules suspectes prélevées en général lors d'une biopsie. Cette dernière est prescrite lorsqu'un faisceau de signes évocateurs fait penser à une lésion maligne lors des différents examens. Nous n'avons pas encore les chiffres pour 2003, mais nous escomptons un taux équivalent aux autres années, soit **environ 30 à 33 cancers découverts par la mammographie de dépistage en 2003 à Genève**.

Nous confirmons donc :

environ neuf femmes sur dix à qui des examens complémentaires sont demandés après la mammographie sont en final rassurées, aucune lésion maligne n'a été mise en évidence.

En conclusion, la qualité du dépistage, selon les normes fédérales, se maintient à Genève.

Assurance de qualité

Un contrôle annuel externe des installations radiologiques pour la mammographie de dépistage ainsi que des contrôles hebdomadaires et quotidiens (sensitométrie, densitométrie) sont requis dans le cadre de l'assurance de qualité des Programmes de dépistage du cancer du sein (cf. rapport d'activité 2000, § 8.3.3 et § 9.3.2).

Selon l'**Ordonnance fédérale du 23.06.1999**, sur la garantie de la qualité des programmes de dépistage du cancer du sein, ces contrôles relèvent de la responsabilité de la coordination médicale des programmes.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a approuvé le protocole de contrôle des installations de radiologie proposé par l'Institut de radiophysique appliquée (IRA) et accepté la légitimité de l'IRA pour réaliser ces contrôles.

Un projet de mandat bipartite (Fondation genevoise – IRA) pour la supervision de ces contrôles a été soumis par la coordination médicale en 2000, projet revu sous forme d'un mandat tripartite (Fondation – IRA – radiologues) en 2001, pour la mise en application des ordonnances fédérales.

Dès lors, les modalités initialement prévues pour garantir l'assurance de qualité dans le cadre du Programme genevois, sont restées inchangées depuis le démarrage de celui-ci. Elles devront être réévaluées à l'avenir, en cohérence avec les autres cantons disposant d'un programme de dépistage. ■

Au début de l'année 2003, seuls les cantons de Vaud, Valais et Genève avaient un programme de dépistage organisé. Les cantons de Fribourg, Jura et Neuchâtel étaient au stade des discussions pour le démarrage d'une telle activité.

L'année 2003 a permis un réel avènement de la coordination romande des programmes de dépistage du cancer du sein. Si les discussions en faveur d'une coordination romande allaient bon train depuis quelques années déjà, c'est en 2003 que la Fondation vaudoise pour le dépistage du cancer du sein, la Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention, la Ligue fribourgeoise contre le cancer, la Ligue pulmonaire jurassienne et la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein ont véritablement concrétisé la collaboration, par l'élaboration et la signature d'une convention informatique dévolue au développement d'une solution logicielle commune de gestion des programmes de dépistage du cancer du sein.

Pour les différents programmes de dépistage du cancer du sein, il était en effet prioritaire de développer le domaine informatique, indispensable au bon fonctionnement des programmes. Un groupe chargé du pilotage de l'ensemble de la coordination romande ainsi qu'un groupe de travail informatique ont été formalisés au début 2003. Ces deux instances, dans lesquelles les directeurs du Centre de dépistage genevois étaient membres, ont assumé l'élaboration de la convention informatique, les négociations avec la société informatique chargée de développer le logiciel et ont attribué un mandat de chef de projet informatique pour la gestion des aspects pratiques liés au logiciel. Grâce au soutien financier de la Loterie Romande, la base de ce logiciel va pouvoir être mis à la disposition des cinq programmes implantés

ou sur le point de s'implanter en Suisse romande. L'année 2003 a donc permis un réel avancement de l'axe informatique au sein de la coordination romande.

Parallèlement, le groupe de pilotage a élaboré une convention cadre destinée à régir l'ensemble de la coordination des programmes de dépistage en Suisse romande. Cette convention cadre sera finalisée et signée dans le courant 2004. Outre l'informatique, la convention cadre prévoit une collaboration entre les cantons à différents niveaux, dont celui de l'information. A ce titre une réflexion a été faite pour le développement d'une information commune sur le dépistage organisé du cancer du sein. Ainsi a été convenu la production de deux nouvelles brochures, l'une traitant de façon générale et objective du dépistage du cancer du sein et la seconde présentant les différents programmes et prestations offertes.

Comité de pilotage intercantonal

La Conférence romande des affaires sanitaires et sociales (CRASS) a nommé à la présidence Comité de pilotage intercantonal le Docteur Jean-Luc Baierlé, médecin cantonal du Jura. En plus des représentants des services de santé publique, les centres de dépistage sont représentés, au sein de ce Comité de pilotage, par leur directeur médical. Les cantons en préparation pour l'ouverture d'un centre de dépistage sont également représentés avec voix consultative lors de prises de décision.

Ce Comité s'est réuni à une fréquence quasi mensuelle pour, d'une part, rédiger et signer la convention informatique et, d'autre part, pour préparer une convention cadre de cette coopération intercantonale qui devrait être signée par les différentes autorités cantonales dans les prochains mois.

Projet de logiciel intercantonal pour le dépistage du cancer du sein

Il a été décidé de s'associer aux cantons romands (Vaud et Valais) pour développer un nouveau programme informatique, sur la base du programme genevois.

Les cantons de Fribourg et du Jura, s'étant clairement positionnés pour l'ouverture d'un centre de dépistage, avaient également besoin d'un tel logiciel.

D'autre part, Genève fonctionne sur son propre logiciel, très robuste, permettant de traiter un très grand nombre de dossiers, mais également d'y greffer de nouveaux modules ou de nouvelles fonctions.

Après discussions, les cantons se sont accordés pour acheter à Genève son logiciel, ce dernier devant servir de base pour le développement d'un logiciel intercantonal ayant toutes les fonctionnalités dont les différents centres de dépistage ont besoin. Cet accord s'est officialisé par la signature d'une convention intercantonale pour ce logiciel informatique, mise en place par le comité de pilotage sous la présidence du Dr Baierlé. Les frais induits par ce projet, une fois le logiciel genevois mis en commun, seront répartis entre les cantons selon une clé populationnelle. Ainsi la part de financement de Genève est d'environ 25%. Une aide financière de Fr. 250'000.— a été obtenue de la Loterie romande.

Si cette première réalisation intercantonale a été longue à mettre sur pied, elle doit être néanmoins considérée comme une étape très importante et décisive dans la coordination des programmes de dépistage. L'existence de ce logiciel intercantonal permettra en tout premier lieu, dès sa mise en fonction, d'analyser les effets du dépistage

sur la population cible au niveau régional et non plus cantonal. Ceci est vital, car le niveau cantonal est une échelle trop petite pour de telles analyses. Mais toujours grâce à ce logiciel commun, les différents centres de dépistage vont pouvoir progressivement harmoniser leurs procédures et réaliser dans le futur des économies d'échelle. A titre d'exemple, les feuilles de lecture des mammographies, remplies par les médecins 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} lecteurs pour chaque mammographie sont différentes dans les différents cantons. Des ateliers sont en cours fin de l'année dans le but d'harmoniser les données recueillies sur les mammographies. Ce sous projet est en bonne voie de réussite.

Projets «information»

Il a été jugé indispensable de coordonner les informations transmises à la population de la Suisse romande de la part des fondations et centres de dépistage. De plus, vu les moyens limités que peuvent investir chaque fondation ou centre de dépistage, la création d'outils d'information en commun semble un objectif plus que justifié.

La coordination intercantonale a donc choisi les 2 premiers projets concrets dans ce domaine qui sont les brochures d'information sur le dépistage du cancer du sein.

La première brochure est destinée à remplacer l'actuelle brochure d'invitation envoyée à toutes les femmes avec la lettre d'invitation à une mammographie de dépistage. Le design et le graphisme doivent être rénovés, par rapport à la version actuelle, et le texte plus approprié pour répondre aux attentes élémentaires des femmes, afin de les convaincre d'adhérer au programme de dépistage.

LA COORDINATION INTERCANTONALE

La deuxième brochure se doit d'être une information plus objective sur tous les différents aspects du dépistage du cancer du sein. Le contenu doit bien entendu être irréprochable sur le plan scientifique, mais rédigé de façon accessible à toute personne. Une telle brochure sera remise à toutes les personnes qui en feront la demande, mais ne sera pas systématiquement adressée à toutes les femmes qui reçoivent des invitations pour les mammographies. La Ligue

suisse contre le cancer est très intéressée par une telle brochure et a proposé de prendre en charge sa traduction en allemand et son impression.

La coordination intercantonale a commencé des auditions pour choisir les professionnels les plus adaptés pour ces 2 réalisations et des recherches de fonds pour financer les coûts de conception. ■

Introduction

La Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein s'est assigné la tâche de concentrer ses moyens pour une communication ciblée dans la mesure du possible vers les femmes qui ne se soumettent à aucune procédure de dépistage du cancer du sein.

Opération «relais pharmacies»

Suite à une réflexion de base qui englobait au départ les constats suivants :

- Les femmes genevoises, que la Fondation souhaitait convaincre de se soumettre à un dépistage, ne se laissent pas influencer par un message écrit même si ce dernier leur est adressé personnellement.
- Très souvent ces dernières sont au bénéfice d'une assurance maladie assortie d'une franchise élevée pour diminuer les coûts de cette assurance obligatoire et donc ne «consomment» des prestations médicales que dans les situations qui impliquent une notion d'urgence et/ou de grande gravité.
- Les médications courantes pour les petites maladies sont acquises dans les pharmacies, lieux dans lesquels la personne peut rencontrer un professionnel de la santé et s'adresser à lui sans devoir payer une consultation ou des honoraires.

Fort de ces observations, seuls les pharmaciens, présents dans toutes les zones géographiques de notre canton, pouvaient remplir ce rôle de relais de proximité pour transmettre une information tout en étant à l'écoute des interrogations spécifiques de la population sur ce problème.

La Fondation a approché l'Association des pharmaciens de Genève sur ce thème et notre proposition que le directeur médical

du Centre de dépistage vienne personnellement dans les officines faire une formation au personnel, a rencontré un grand intérêt et un grand succès. Sur une période de 6 mois, plus de 120 pharmacies du canton de Genève ont reçu cette formation. Avec une moyenne de 5 personnes dans chaque pharmacie ayant eu l'occasion de participer à cette formation, cela fait environ 600 personnes qui ont été formées à une écoute et à transmettre des réponses concernant le cancer du sein et sa prévention par le dépistage.

En parallèle, l'Association des pharmaciens de Genève s'est chargée de la logistique pour l'envoi, dans les pharmacies, du matériel d'information à l'usage des pharmaciens et de leur clientèle. Une campagne d'affichage pour le dépistage du cancer du sein a été organisée dans les vitrines des pharmacies et certaines d'entre elles ont fait passer en boucle dans leur officine la vidéo sur la mammographie et le dépistage réalisée par la Fondation l'année précédente.

Pour lancer une nouvelle affiche avec une image plus positive sur le dépistage et la mammographie, l'Association des pharmaciens de Genève a organisé une petite conférence de presse. Celle-ci a la source de quelques interviews sur le radio et les télévisions locales, de même que quelques articles dans la presse, notamment la presse spécialisée des pharmaciens.

L'Association des pharmaciens de Genève a également subventionné une campagne radio pour le dépistage du cancer du sein à Genève.

Liste des signataires du manifeste par ordre alphabétique

Aguet Lina	Jolliet Françoise
Alonso-Penke Luisa	Juillerat van der Linden
André-Merveille Gladys	Anne-Claude
Antille Guyaine	Kast Carole-Anne
Archetto Valérie	Kindle Denise
Aubert Myriam	Kissling Florence
Bagnoud Martine	Lehmut-Ador Tania
Ballaman Eliane	Lerch Antonia
Barbezat-Forni Denyse	Leuenberger Sylvia
Bauduccio-Deluc Mariette	Longchamp Chantal
Bee Anne	Mahrer Mireille
Bernasconi Madeleine	Mahrer Anne
Boada Anne	Maret Liliane
Böhler Elizabeth	Marguelisch Brigitte
Boisset Chantal	Martenet Myriam
Bolay Loly	Martin-Achard Joelle
Borle Cowradin Gabrielle	Maury Pasquier Liliane
Bosshard Dériaz Frédérique	Menetrey Corinne
Bourgoin Françoise	Merier Lida
Bruhlmann Isabelle	Meyer Monique
Brunner Christiane	Meyer Francette
Brunschwig-Graf Martine	Monbaron Fabienne
Buffet Natacha	Monnier Josette
Buhler Chantal	Mouty Nicole
Buntschu Nelly	Nussbaumer Stéphanie
Bütschi-Haeberlin Danielle	Orsini Magali
Buunk Droz Monique	Pahnke-Salamin Catherine
Cahannes Monique	Perler-Isaaz Frédérique
Carmona-Fischer Marozia	Porchet Arlette
Carrillo-Graf Valérie	Pozzi Claire
Challet Nathalie	Privat-Widmer Anne
Claret Maria	Pürro Véronique
Contat-Hickel Marguerite	Rapin Brunella
Corminboeuf Françoise	Righenzi-Eggenberger Ruth
Cuenod Anita	Rime Imelda
De Candolle Béatriz	Roth-Bernasconi Maria
De Tassigny Marie-Françoise	Rys Alexandra
De Weck-Haddad Sophie	Salerno Sandrine
Desardouin Marie-Lourdes	Saudan Françoise
Devos-Bolay Pauline	Sauter Marie-José
Doudin Paola	Schenk-Gottret Françoise
Dupraz Michèle	Schmied Véronique
Ensmann Ursula	Schrai Daisy
Fatton Elizabeth	Schum Caroline
Fehlmann Rielle Laurence	Spielmann Marie-France
Fontanet Nathalie	Spoerri Micheline
Gachet Claudine	Staffler Karin
Garda Edith	Stroumza Annie
Gärtner Marianne	Thorens Manuela
Gaspoz Bernadette	Tiercy Colette
Gobbi Eve	Valentini Chantal
Gourdou-Labourdette Gabrielle	Vaucher Catherine
Grandjean-Kyburz Béatrice	Von Arx Vernon Anne-Marie
Grodecki Margrit	Von der Weid Sabine
Guichard Nelly	Wenger Claire-Anne
Hiltpold Lädermann Anne	Wermeille Françoise
Hornung Valérie	Wicht Vanessa
Jacquet Anne-Marie	Wisard-Blum Ariane
Jandet Catherine	Zwygart Isabelle
Jelk-Peila Andrée	
Joliat Françoise	



Mois du cancer du sein – octobre 2003

Le mois d'octobre est maintenant traditionnellement le mois du cancer du sein sur le plan international. Cela permet aux médias de se focaliser plus facilement sur ce problème, et c'est le moment également pour la Fondation de passer des messages auprès de notre population genevoise.

Cette année, nous avons opté pour un message qui a été transmis par les femmes élues du canton de Genève à toutes les femmes du canton. Ce message était un manifeste pour la mammographie de dépistage et a été signé par plus de 100 femmes élues du canton de Genève tant au niveau des responsabilités cantonales que communales.

Le texte du manifeste :

Faites votre mammographie de dépistage!

Actuellement c'est le moyen le plus sûr pour dépister un cancer du sein avant les premiers symptômes; à partir de là les chances de guérison sont grandement améliorées.

Aujourd'hui à Genève, près de 4 femmes sur 10, de plus de 50 ans, ne font pas encore régulièrement leur mammographie de dépistage (tous les 2 ans).

Dans le canton de Genève, cet examen réalisé dans le cadre du programme de dépistage du cancer du sein est gratuit et sans danger.

En tant que femmes habitant Genève, élues à des fonctions exécutives ou législatives au sein des communes, de l'Etat ou de la Confédération, nous encourageons toutes les femmes de plus de 50 ans, domiciliées dans notre canton, à effectuer régulièrement leur mammographie de dépistage.

Photo: D. Winteregg



De gauche à droite : M. Bernasconi, L. Maury Pasquier, M. Spoerri, M.-F. de Tassigny, M. Brunschwig Graf, C. Brunner, F. Saudan,



Une plaquette format A5 avec le texte du manifeste ainsi que les signatures a été éditée et est disponible à la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein tél. : (0)22 320 28 28.

sane et rallier une unanimité sur la nécessité d'un tel programme à Genève.

Les retombées de cette conférence de presse ont une fois de plus mis en exergue, dans les médias, l'importance du dépistage précoce du cancer du sein tant au travers de la presse écrite, que des radios et télévisions locales.

La Fondation pour le dépistage a fait paraître ce manifeste dans la presse genevoise, mais surtout a organisé une conférence de presse au cours de laquelle la parole a été donnée à ces femmes élues de Genève. Mesdames **Brunschwig-Graf Martine** et **Spoerri Micheline**, conseillères d'Etat, **Brunner Christiane** et **Saudan Françoise**, conseillères aux Etats, **Bernasconi Madeleine** et **Maury Pasquier Liliane**, conseillères nationales, nous ont fait l'honneur de leur présence et ont chacune pris la parole pour donner leur point de vue de femme et de responsable politique face à cette maladie. Notre présidente, Madame **de Tassigny Marie-Françoise**, elle-même députée genevoise, a présidé ces débats qui ont su s'élever au-dessus de toute considération parti-

Pour cet événement, la Fondation s'est entourée des services d'une agence de communication professionnelle, Aflo Communication.

La Fondation profite de ce rapport d'activité pour remercier encore une fois toutes les élues genevoises qui se sont mobilisées pour le dépistage précoce du cancer du sein de qualité et accessible à toutes les femmes.

Rencontres au supermarché

Toujours animée par la volonté de rencontrer le plus directement possible les femmes concernées par le dépistage du cancer du sein dans le canton de Genève, pour la Journée mondiale de la mammographie, la Fondation, en partenariat avec la chaîne de distribution Coop, a organisé de façon ludique une journée d'information.

Coop Genève a mis à disposition de la Fondation, le **samedi 25 octobre 2003**, un stand dans deux de ses centres commerciaux du canton : Eaux-Vives 2000 et Onex.

Coop, par de grandes affiches placardées deux semaines au préalable, avait annoncé la manifestation à la clientèle de ces centres, et s'est entièrement chargé de la décoration des stands et a nanti les prix du concours organisé par la Fondation. Ce concours consistait à remplir un questionnaire simple et didactique sur le cancer du sein et son dépistage. Les réponses aux questions étaient fournies dans la documentation dis-

tribuée sur le stand. Les visiteurs recevaient également des pommes et les enfants des ballons portant le logo de la Fondation. L'animation a été assurée par le personnel de la Fondation et ses Ambassadrices bénévoles.

Le succès de cette manifestation a dépassé toutes nos espérances. Les deux stands n'ont pas désempé de toute la journée et une ambiance joyeuse et proche d'une kermesse y régnait. Les visiteurs étaient particulièrement curieux et cette journée nous a confirmé qu'il subsistait des personnes qui n'étaient pas informées valablement sur le dépistage du cancer du sein à Genève. D'autres personnes nous ont exprimé leur satisfaction que de telles prestations soient maintenant disponibles et accessibles à toute la population.

La Fondation remercie toute l'équipe de Coop Genève, grâce à elle et son implication, cette journée a pu exister et être un franc succès, manifestation que nous souhaitons recommencer plus souvent.



Campagnes radio

Deux campagnes d'information ont pu être organisées au cours de l'année 2003. Les messages radiophoniques ont été diffusés sur radio Nostalgie et radio NRJ. La première campagne a eu lieu au mois de juin et la seconde au mois d'octobre. Pour cette dernière, la Fondation a bénéficié d'une aide financière de la part de l'Association des pharmaciens de Genève.

Ces campagnes radiophoniques ont un effet immédiat, clair, mais assez fugace. Elles entraînent une nette augmentation des appels téléphoniques au Centre de dépistage pour l'obtention de renseignements et de documents pour participer au programme de dépistage et, en parallèle une augmentation du nombre de mammographies de dépistage dans le cadre du Programme.

Ces campagnes radio sont donc un moyen efficace et apprécié pour rappeler aux femmes d'effectuer leur mammographie de dépistage régulièrement tous les deux ans. Malheureusement leur coût nous en limite l'accès.

Le centre de coordination, relais de l'information

Le Centre, mieux connu de la population, se révèle toujours très sollicité. Les appels téléphoniques, nombreux, reflètent les temps forts du programme, directs tels que vagues d'envois postaux ou actions de communication (périodes d'affichage), ou indirects (émissions télévisuelles ou radiophoniques sur le thème du cancer du sein ou du dépistage).

Les difficultés constatées par les femmes participantes au programme, ont donné lieu à de très nombreux recours auprès du Centre. Ces appels transcrivent parfois de la

surprise de certaines femmes de ne pas obtenir de remboursement car le centre dans lequel elles se sont adressées les avaient convaincues de faire de préférence une mammographie dans un cadre privé et de ce fait elles n'ont pas droit à un remboursement hors franchise par leur caisse maladie ni au remboursement de la quote-part personnelle.

Documentation du programme

La documentation du programme est restée inchangée en 2003, par rapport à 2002. En effet, avec le projet de nouveau logiciel intercantonal, il est prévu de revoir, en collaboration avec les autres centres de dépistage, toute la documentation et de tenter une harmonisation de ces derniers, afin de donner une image homogène du dépistage du cancer du sein en Suisse romande, mais aussi de créer les conditions qui permettront une évaluation en commun des effets de cette politique de santé publique. ■

Techniciens-nes radiologie médicale (TRM)

La formation des TRM, à la réalisation des mammographies de dépistage systématique, s'est poursuivie avec l'organisation, en 2003, de deux sessions de cours dans le cadre des cours PRATERA dispensés par l'Ecole cantonale vaudoise des TRM. Le nombre de places étant limité, cette année, les priorités ont été données aux TRM du canton de Fribourg pour que ce dernier soit prêt à démarrer son activité dès le début de l'année 2004.

Dans le cadre des «rencontres mammographiques» organisée pour les TRM en activité pour leur formation continue, une partie de ces séances qui ont lieu à Lausanne est organisée par les cantons pour leurs TRM. La Fondation genevoise s'est chargée d'animer cette partie du programme. A chaque fois, plus d'une dizaine de TRM se sont déplacées.

La Fondation a également organisé pour les TRM une soirée discussion sur le thème du cancer du sein au cours du mois d'octobre, dans le cadre des activités du mois du cancer du sein.

Infirmiers-ères et sages-femmes

Les activités d'enseignement dans le cadre de l'Ecole du Bon secours se sont poursuivies, comme les années précédentes, à l'intention d'une part des étudiants-es du 2^e cycle et d'autre part des étudiants-es en formation post-diplôme.

Pharmaciens-nes

Cette année, la Fondation a dépensé beaucoup d'énergie et de temps à la formation des pharmaciens-nes et de leurs équipes dans le canton de Genève, comme mentionné plus haut. Ce genre de travail de fond est nécessaire pour la bonne compréhension du bien-fondé de cette politique de santé publique.

Rencontre avec une délégation de parlementaires zurichois

La Commission de la santé du Grand Conseil de Genève avait invité cette année leurs homologues de la Ville de Zürich pour une journée de travail. Dans ce contexte, la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein a été invitée à présenter son activité. Ce genre d'initiative est certainement un des vecteurs qui permettra l'extension, à terme, du dépistage organisé dans les cantons qui en sont encore aujourd'hui dépourvus. ■

Collaboration intercantonale

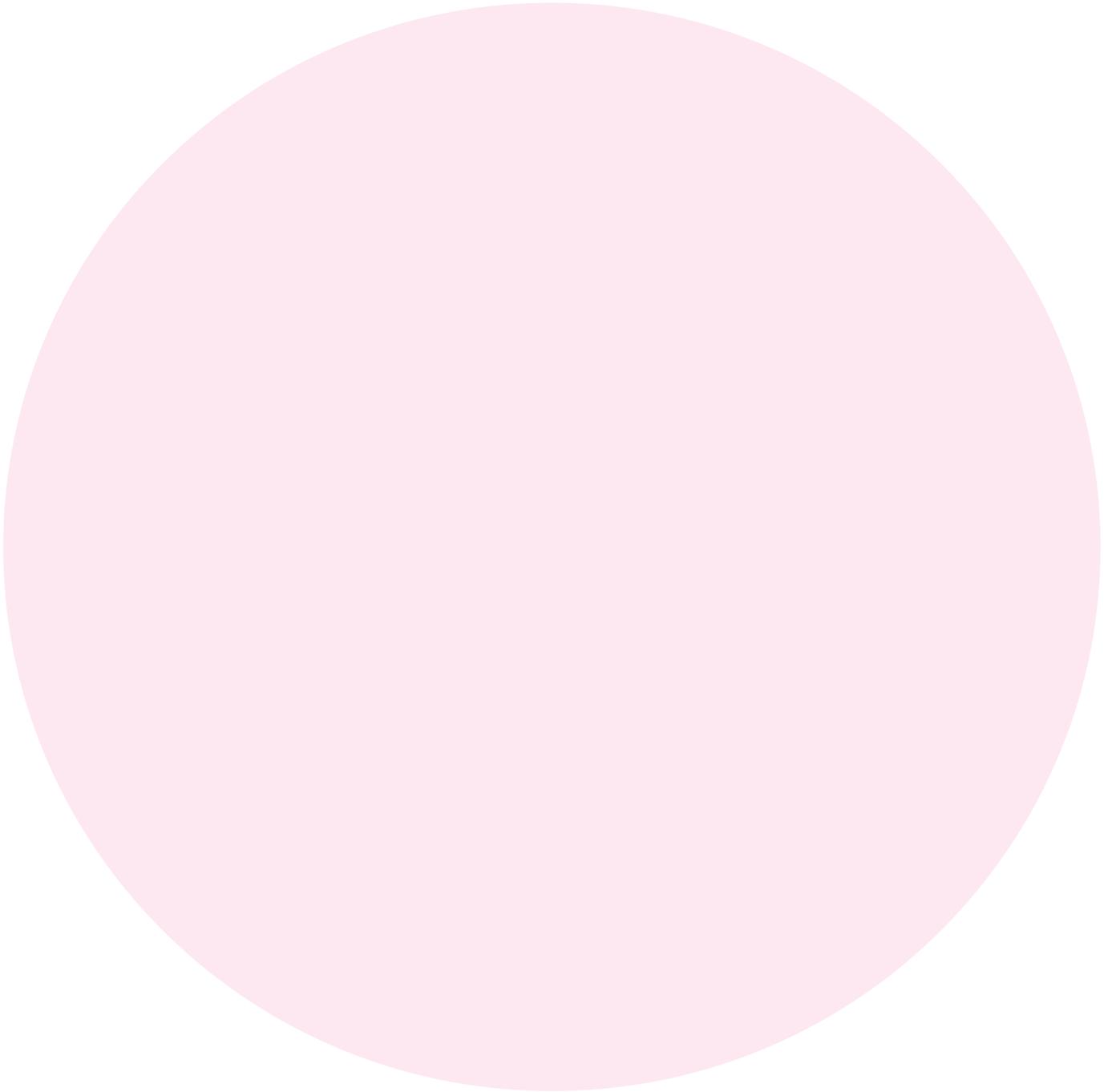
La concrétisation de la collaboration intercantonale est certes un des points forts de cette année 2003. Cet effort doit se poursuivre et s'intensifier l'année prochaine pour permettre d'ancrer cette politique de santé publique auprès de la population, de la rendre plus visible et de permettre son évaluation à une échelle régionale dans un futur proche.

Amélioration du taux de participation

La qualité du travail a été maintenue, l'amélioration du taux de participation est encourageante mais les efforts doivent être maintenus pour atteindre tous les buts initiaux de la Fondation.

Apports bénéfiques du dépistage précoce

L'incidence du cancer du sein ne diminue pas, mais les progrès thérapeutiques mettent encore plus en lumière les apports bénéfiques du dépistage précoce. Aussi la réduction de la mortalité de cette maladie par le dépistage précoce permet aujourd'hui d'améliorer de façon significative la qualité de vie des femmes qui en sont atteintes. Au cours des dix dernières années, le taux de mammectomie pour cancer du sein a été divisé par quatre lors de diagnostic précoce. C'est un axe supplémentaire pour convaincre les femmes de se soumettre à un dépistage précoce. ■



M. Gilles Wehrli, directeur administratif

Rappel – Généralités 28

Création de la Fondation
But de la Fondation
Le Conseil de Fondation
Capital
Ressources
Contrat de travail
Ouverture du centre
Fichier de l'Office cantonal de la population (OCP)
Activités du centre

Produits 29

Subvention de fonctionnement
Aide aux femmes en difficultés financières
Utilisation de la subvention d'investissement
Utilisation de la provision communication

Charges 30-32

Charges du personnel
Frais de représentation
Frais de poste, d'envois et de téléphone
Frais généraux d'administration
Honoraires radiologues
Honoraires professionnels
Relations publiques
Amortissements

Conclusion 33

Compte d'exploitation 34

RAPPORT DE GESTION & COMPTES 2003



Création de la Fondation

La Fondation du dépistage du cancer du sein a été créée le 22 septembre 1998 en l'étude de Maître Jeandin, notaire à Genève.

But de la Fondation

La Fondation a pour but d'encourager et de promouvoir le dépistage du cancer du sein dans la population féminine, notamment par l'exploitation à Genève d'un centre de coordination de dépistage du cancer du sein.

Le Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est le seul organe de la Fondation. Il est composé de cinq membres. Le ou la présidente est élu(e) pour deux ans; son mandat est renouvelable deux fois consécutivement.

Capital initial de la Fondation

Fr. 5.000.—.

Ressources

La Fondation peut recevoir en tout temps de nouvelles dotations ainsi que tous dons, legs et héritages. Les ressources de la Fondation sont notamment :

- les subventions des pouvoirs publics et subventions privées;
- les dons publics;
- les revenus de sa fortune.

Contrat de travail

Les articles de la loi sur le travail de la fonction publique sont ceux en vigueur pour le personnel de la Fondation.

Ouverture du centre

Le centre de dépistage a ouvert ses portes le 4 janvier 1999, ses activités ont débutés le 1er mars 1999.

Fichier de l'Office cantonal de la population (OCP)

L'activité du centre se traduit par l'envoi de lettres aux femmes, âgées de 50 à 69 ans et domiciliées dans le canton de Genève – sur demande de leur part, aux femmes de plus de 69 ans – les invitant à effectuer une mammographie de dépistage tous les deux ans.

Le fichier de l'Office cantonal de la population nous est transmis et comporte les noms d'environ 50'000 femmes. Ce fichier est remis à jour tous les 6 mois.

Activités du Centre de dépistage

Les tâches principales du personnel du centre sont les suivantes :

- Envois des courriers d'information, d'invitation et de rappel au public cible.
- Organisation au centre des 2^{ème} et 3^{ème} lectures des mammographies, effectuées dans les cabinets de radiologie agréés par le programme.
- Envoi des résultats aux femmes.
- Renseignements sur le cancer du sein.
- Promotion du programme auprès de la population et des partenaires.

Subvention de fonctionnement

La subvention de fonctionnement versée par le département de l'action sociale et de la santé se monte à Fr. 1'000'000.—, elle est identique à celle versée en 2002.

A cette subvention se sont ajoutés deux dons importants: l'un de Fr. 50'000.— versé par la Loterie romande pour l'acquisition d'une extension informatique pour la gestion des factures des radiologues ; l'autre de Fr. 5'000.— versé par l'Association des pharmaciens du canton de Genève dans le but de financer une campagne radiophonique qui a été effectuée dans le deuxième semestre 2003.

Nous profitons de remercier chaleureusement ces deux partenaires pour leur aide financière très appréciée.

Aide aux femmes en difficultés financières

C'est en 1999 que la Ligue genevoise contre le cancer nous a alloué une somme de Fr. 10'000.— pour venir en aide aux femmes qui ne peuvent pas payer leur mammographie de dépistage, car non assurée auprès de caisses d'assurance maladie du canton.

Deux catégories de femmes sont concernées par cette aide : celles qui ne sont pas assurées, de par leur statut de clandestine, et celles qui sont affiliées auprès d'assurances des organisations internationales qui n'ont pas signé de convention avec la Fondation et bénéficient ainsi des conditions de remboursement moins favorables.

Ainsi, cinq personnes non domiciliées en Suisse ont pu bénéficier d'une mammographie gratuite durant l'année 2003. Ces personnes avaient été auparavant acceptées par

l'Unité mobile de soins communautaires des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), condition devant être remplie afin que d'éventuels examens complémentaires puissent être pris en charge par les HUG, en cas de mammographie positive.

Utilisation de la subvention d'investissement

Ceci représente une partie des amortissements totaux. Elle est relative à tous les biens achetés avec la subvention d'investissement versée lors de la première année de fonctionnement de la Fondation (1999).

Utilisation de la provision communication

Cette provision avait été créée à la fin de l'année 1999. Elle a été totalement utilisée durant les exercices 2000, 2001 et 2002.

Charges du personnel

Augmentation des charges du personnel de plus de 7% par rapport à l'année 2002. Cependant, l'augmentation des charges du personnel n'aura pas été aussi importante que celle budgétée.

Dès avril 2003, la gestion de la totalité des factures entre les radiologues et les assurances a été prise en charge par la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein, sans avoir de logiciel informatique adapté, durant les mois d'avril à octobre 2003 et sans personnel fixe supplémentaire.

L'augmentation des charges du personnel est due:

- à l'engagement d'une secrétaire en lieu et place d'un commis administratif démissionnaire et de son remplacement durant trois mois;
- au paiement des salaires des civilistes venus en renfort durant pratiquement toute l'année;
- au paiement du salaire d'un étudiant engagé pendant l'été;
- au règlement du salaire d'un expert deuxième lecteur **non indépendant**, venu s'ajouter aux salaires des autres experts deuxièmes lecteurs **indépendants** sont quant à eux comptabilisés dans les honoraires des radiologues.

L'aide apportée tout au long de l'année par le personnel temporaire a été extrêmement importante.

Frais de représentation

Le souhait des autorités du canton de voir s'intensifier la collaboration intercantonale a engendré des déplacements, principalement

du directeur médical de la Fondation, notamment sur Lausanne où ont lieu les séances.

Les séances d'information dans les pharmacies du canton de Genève sont également à l'origine de ces frais, en légère hausse par rapport à l'année précédente.

Frais de poste, d'envois et de téléphone

L'augmentation de ces frais est directement liée à l'augmentation de la charge de travail, notamment de la facturation des radiologues par la Fondation.

De plus, il est du devoir du secrétariat de contacter la patiente par téléphone, si celle-ci n'a pas répondu à deux questions contenues dans le questionnaire transmis à cette dernière (si celle-ci souhaite effectuer sa mammographie de dépistage dans le cadre du programme de dépistage du cancer du sein un questionnaire lui est transmis). **La première de ces deux questions** est facultative et a trait à son acceptation ou non de laisser le centre utiliser – dans le plus strict respect du secret médical – les informations inscrites sur le questionnaire, à des fins d'évaluation statistique du programme; **la deuxième question**, obligatoire, dans laquelle la femme doit signaler clairement qu'elle déclare avoir été informée de la manière dont est organisé le dépistage du cancer du sein.

Malheureusement, le pourcentage de femmes qui ne répond pas à cette question est trop élevé – malgré une mise en garde aux techniciens et techniciennes en radiologie d'être attentif au contrôle de ces deux aspects –. Ceci engendre pour la Fondation une perte de temps et des frais en téléphones importants.

Chaque résultat positif envoyé aux médecins est toujours acheminé en courrier recommandé à Fr. 5.—. Lorsque le cabinet du médecin se trouve en ville de Genève, le courrier est acheminé par coursier, tâche effectuée par un civiliste engagé par la Fondation.

Frais généraux d'administration

Ces frais ont subi une baisse importante (-50%) par rapport à 2002. Ceci est dû au fait que l'an dernier, il avait été nécessaire d'agrandir le système d'archivage (compactus) de la Fondation pour une somme avoisinant les Fr. 20'000.—.

Sont enregistrés dans les frais généraux d'administration notamment les frais de fournitures de bureau, ceux liés à l'administration et aux locations de machines.

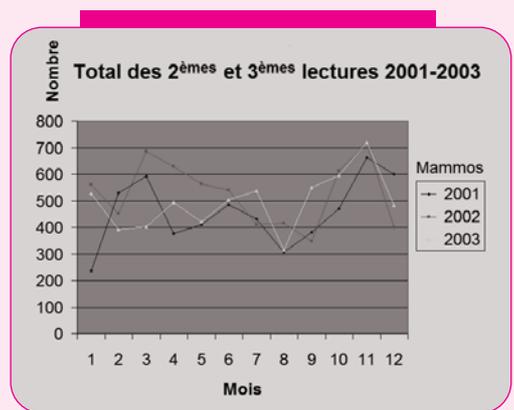
Honoraires radiologues

L'activité en 2003 a été un peu moins importante qu'en 2002 et par conséquent les deuxièmes et troisièmes lectures effectuées par les radiologues experts aussi. Ce sont **5'941 lectures** qui ont été effectuées sur les douze mois de l'année par cinq radiologues experts.

Comme indiqué plus haut, les honoraires d'un radiologue indépendant ont été comptabilisés dans les salaires du personnel de la Fondation.

Les radiologues sont payés Fr. 10.— pour une deuxième, et le même tarif pour une troisième lecture, effectuée dans le cadre du programme genevois de dépistage du cancer du sein.

Il est intéressant de souligner que **l'activité du centre a augmenté** immédiatement suite aux campagnes radiophoniques (l'une a été offerte par l'Association des pharmaciens) effectuées l'une au mois de mai et l'autre au début du mois de septembre. Le battage médiatique fait lors du mois d'octobre, mois du cancer du sein, est également porteur et incite nombre de femmes à effectuer leur mammographie, soit dans le cadre du programme de dépistage, soit dans un cadre privé.



Nombre de mammographies

Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Totaux
2001	237	529	592	376	411	486	431	307	381	469	663	600	5482
2002	560	453	685	628	564	541	410	415	349	613	716	399	6333
2003	526	393	403	494	422	504	537	314	551	596	719	482	5941

Honoraires professionnels

Sont compris les honoraires de la fiduciaire, des informaticiens, de la société de communication et du juriste.

Une baisse importante (- 44%) est à signaler dans ces honoraires de 2002 à 2003.

En 2002, nous avons acheté des heures de maintenance informatique (50 heures) que nous avons utilisées en grande partie en 2003 et ainsi évité des frais trop importants liés à la maintenance. La société informatique nous a informé que ce procédé ne serait plus possible à l'avenir.

C'est en 2002 également que des frais importants d'assainissement avaient été investis dans le programme informatique de la Fondation afin de pouvoir proposer ce programme aux autres cantons, ceux-ci étant à la recherche d'une solution informatique pour gérer leur centre de dépistage.

En 2003, un accord entre les cantons, pour la vente de cette solution informatique, a été conclu pour la somme de Fr. 150'000.—, somme incluse dans les comptes 2004.

Au cours de l'année 2003, le Conseil de fondation a décidé de mettre un terme aux relations de travail avec la société de communication Rochat & Partners. Devant les difficultés d'établir le budget 2004, le Conseil de fondation a décidé de ne prévoir aucun budget en communication pour l'année 2004.

Relations publiques

Une seule campagne d'affichage dans les rues a été organisée durant l'année 2003, cette action marketing revenant très chère (près de Fr. 30'000.— pour une semaine).

Nous avons choisi de nous adresser au public cible par le biais d'un autre moyen marketing : celui de la radio. Ces deux campagnes radiophoniques ont eu une portée beaucoup plus rapide sur le public et étaient nettement moins chères que les actions effectuées dans le passé.

Lors de la campagne avec les pharmaciens, le directeur médical de la Fondation s'est déplacé dans de nombreuses pharmacies du canton afin d'expliquer les tenants et aboutissants du programme genevois de dépistage. Ce ne sont donc pas des frais liés aux relations publiques qui ont été comptabilisés, mais des frais de déplacements et les heures de présence du médecin à l'extérieur de la Fondation.

Lors du mois du cancer du sein, en octobre, de nombreux frais ont été engagés pour la conférence de presse avec les élues du canton (imprimés, réservation de salle, apéritif) et la Journée de la mammographie, durant laquelle nous avons assuré une présence dans deux centres commerciaux Coop.

Nous profitons de remercier la direction de Coop pour sa collaboration précieuse.

Amortissements

Ceux-ci ont été moins importants que prévus au budget car nous n'avons pas fait d'acquisition majeure en biens matériels durant cet exercice comptable.

En 2003, nous avons enregistré une légère diminution de l'activité qui s'est traduit par une baisse de lectures des mammographies effectuées dans le cadre du programme de dépistage. Cette baisse est notamment due à la retenue des envois de courriers aux femmes (information, invitation et rappel), durant les trois premiers mois de l'année, ceci en attendant la ratification, par les radiologues agréés, d'une charge de collaboration entre ces derniers et la Fondation. Chaque radiologue désireux de poursuivre sa collaboration avec le programme devait la ratifier.

La charge de travail administrative, par contre, a nettement augmenté en 2003 sans que les ressources en personnel n'aient été renforcées. En effet, la convention signée en février 2003 déclarant le tiers soldant, a conduit la Fondation à reprendre une grande

partie de la facturation des mammographies. Elle devient l'intermédiaire entre les radiologues et les assureurs pour le règlement des mammographies effectuées dans le cadre du programme genevois de dépistage. Ainsi, selon la volonté des membres du Conseil de fondation, ce principe permet aux femmes participantes de ne pas recevoir la facture de leur mammographie.

L'augmentation de la participation au programme genevois de dépistage est notre objectif. Cependant, il faut également souligner que cette augmentation engendra une hausse des frais. Il est donc impératif, pour les années à venir, de trouver des compléments financiers à la subvention allouée par l'Etat. ■

CONCLUSION

COMpte D'EXPLOITATION

	2003	2002
Produits		
1 Subvention de fonctionnement	1056738	1005000
2 Produits financiers	254	333
Recettes	1056992	1005333
3 Utilisation de la subvention d'investissement	22743	22743
4 Utilisation de la provision pour projet de communication		25000
5 Produits exercices antérieurs		21515
Total des produits	1079735	1074591
Charges		
1 Charges de personnel	621950	580096
2 Frais de représentation	5607	1642
3 Loyer et charges locatives	69456	69702
4 Imprimés	45476	16906
5 Frais de poste, d'envois et de tél.	61134	59034
6 Frais généraux d'administration	17272	40772
7 Honoraires de radiologues	57774	67310
8 Honoraires professionnels	35692	63128
9 Entretien et réparations	12076	24632
10 Relations publiques	116091	170095
11 Frais de comité	4827	3767
12 Annonces recherche personnel		0
13 Assurances	8252	9326
14 Charges financières	166	138
15 Amortissements	71667	73094
Total	1127440	105051
Bénéfice de l'exercice cumulé	292578	340283

Les comptes 2003 ont été révisés par la Fiduciaire et visés par le Conseil de fondation, mais n'ont pas encore été audités et pourraient ainsi subir de légères modifications.